

# Devoir de mémoire

N° 41

Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie

AVRIL 2024



## Le Mot du Président

Chers amis, chers adhérents,

Cet éditorial est une INVITATION à un ANNIVERSAIRE, et quel anniversaire !!!

### ***NOS VINGT ANS !***

En septembre 2004, un groupe de pieds-noirs, des Nîmois surtout, dont Antoine Candela aux commandes, prend le bateau. Partis de Nice, nous nous retrouvons dans la passe du port d'Oran, les yeux écarquillés devant la ville, ses gratte-ciel du Front de Mer et surtout le Murdjadjo et la Basilique de Santa Cruz dominant le tout, envahis de souvenirs, de chagrins ravivés, nos yeux noyés de larmes scrutaient tout et ne voyaient pourtant rien. Chacun y allait de ses confidences.

Après quelques heures, quelques jours, ce fut la plus atroce des découvertes : nos Cimetières, tous abandonnés, souvent spoliés, massacrés, détruits, violés, toute notre histoire fracassée, niée, au travers de ces pierres tombales profanées. La révolte pointait en nous, les mains jointes devenaient poings vengeurs et toujours cette question : « Pourquoi ? » suivie de cette affirmation : « Quelle honte ! » honte « d'eux », honte de nous aussi qui n'avions même pas su défendre nos morts que nous avions abandonnés à la vindicte.

Là, nous avons été convaincus que nous étions les seuls à pouvoir leur redonner une dignité, et sur place comme sur le bateau du retour vers la Provence, un bourdonnement d'idées, un essaim d'hypothèses, une constitution à la hâte de ce qui allait se structurer pour donner naissance, RENAISSANCE à notre Devoir de Mémoire et à son bras armé le CSCO.

Il fallait être de doux rêveurs pour imaginer que nous pouvions en Septembre 2004 redonner vie à notre passé, notre vécu, notre mémoire. Rêver de ressusciter nos nécropoles, de redresser nos sépultures, reflourir nos tombes d'Oranie. Rêver de pouvoir mobiliser des politiques qui nous avaient oubliés, des médias qui nous avaient ensevelis dans un passé décomposé, et même des compatriotes qui s'étaient résignés.

ET pourtant, en Septembre prochain notre association fêtera le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa création !!! ***Nous avions rêvé certes, mais nous l'avons fait. Nos cimetières de Tamashouet, Rio Salado, Ain Temouchent, Beni Saf, peuvent en témoigner.***

Pour fêter cette Mémoire nous vous convions toutes et tous, clercs et laïcs, croyants ou non, toutes religions confondues, à une Fête de la Mémoire et de l'amitié le

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024 à Nîmes**

Dans l'enceinte du Sanctuaire de Notre Dame de Santa Cruz

Nous vous proposons une journée exceptionnelle de partage dédiée et soutenue par :

Une exposition des 20 années dédiées à nos Cimetières

Des rencontres avec vos amis perdus de vue

Des échanges d'informations concernant nos cimetières et le Collectif

Une messe mémorielle animée

Un apéritif « de chez nous »

Une animation musicale

Un repas en commun qui sera accompagné et suivi d'un bal musette nostalgique

Inscrivez-vous dès que vous recevrez un mail ou un courrier de notre part, qui vous fournira tous renseignements complémentaires.

Pour ceux qui seront présents au Sanctuaire de Nîmes lors de l'Ascension 2024, nous pourrions aussi nous rencontrer à cette occasion avec grand plaisir sur le stand du CSCO.

## **Compte rendu d'assemblée générale de l'association**

Le 26 février 2024, l'assemblée générale du CSCO, régulièrement convoquée par mail et par courrier, s'est tenue à la maison des œuvres de la paroisse de Draguignan.

Accueil à partir de 8h45, pointage et installation, café de bienvenue. Puis présentation PPT du déroulement de la matinée. Il est rappelé aux membres présents qu'il s'agit de l'assemblée générale de l'année 2023.

La présidence est assurée par le docteur Jean-Jacques LION, président en titre qui souhaite la bienvenue aux participants, excuse les absents et fait respecter une minute de silence en mémoire des membres de l'association décédés.



### **Validité de l'assemblée générale.**

Convoqués : 432

Présence physique : 13

Pouvoirs : 87

Total des présents, représentés : 100

Majorité absolue : 211

La majorité absolue n'étant pas atteinte, l'AG ordinaire n'est pas possible, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée après quelques minutes. Elle s'est déroulée dans les conditions statutaires prévues.



### **Le mot du président**

Le décisionnel de l'AG de décembre 2023 aura été respecté.

Nous avons émis le vœu de coller à la réalité d'un caractère administratif de plus en plus implacable : convoquer nos AG en début d'année civile dans un but de simplification de gestion ; c'est fait.

2024 sera encore plus que 2023 une année de reconstruction du CSCO ; rappel historique inutile ;

Il a fallu l'aide de toutes et tous en particulier le CA et l'application répétée des communications téléphoniques, de WhatsApp, des visio conférences... pour venir à bout de tous les problèmes de réorganisation, afin de pouvoir créer puis vous présenter aujourd'hui ce bilan, important dans la forme et le fond, mais peut être claudicant dans l'organisation, ce pourquoi je demande de votre part compréhension, bienveillance et amitié en réponse à nos excuses.

MERCI à toutes et toutes, nous avons repris les fondations, installé les échafaudages et commencé largement à replâtrer les fissures d'un CSCO ébranlé par un séisme venu de nos rangs en réplique sismique à un épicentre que je vais qualifier d'exotique. Merci.



### **Assemblée générale extraordinaire.**

#### **Le mot du secrétaire général.**

Dossiers terminés :

RDV auprès de la banque populaire pour accès aux comptes pour Jean François Barrau et moi même.

Plafond 250 euros et justificatifs à fournir.

Convocation AG et assurance, réservation salle.

Décision d'une réunion mensuelle du bureau chez le président chaque mois et rédaction d'un compte rendu.

Organisation d'une visio conférence (ZOOM) avec les membres du CA avant l'assemblée générale (16/02).

DDM envoyé fin janvier par Hélène.

### Dossiers en cours :

Désignation d'un adjoint à Jean-Jacques, idéalement parmi les vice-présidents (es).

Transfert de la BOX de l'ancien siège, actuellement payée par le CSCO. Gains : 500 euros par an.

Mise à jour du fichier adhérents, tenu par Hélène.

Déclaration du changement d'adresse du siège et du nouveau CA à la préfecture du Var, puis déclaration auprès de l'INSEE. Remise à jour du site du CSCO selon les propositions d'Hélène.

Envoi des cartes d'adhérents par internet. **Refus de l'AGE.**

Subventions du conseil régional: à récupérer ou demander auprès du conseil régional (nouvelles demandes des nouvelles immatriculations en préfecture et INSEE). Norbert MUNOZ a pris contact et attache avec Mme Di Genarro chargée des subventions à Sud PACA.

### - A faire :

Prise de contact avec le maire, les élus du département, de la région ainsi que le sous-préfet de Draguignan.

Préparation et envoi des deux prochains DDM.

Prochaine AG : mars 2025, à priori à Aix en Provence.

### La vie « tranquille » de Geneviève.

Avec la réorganisation du bureau, voici les tâches prises en compte par Geneviève, notre trésorière adjointe :

Réception des courriers.

Transfert des enveloppes/expéditeur vers PH. MENDEZ pour vérification des adresses.

Appels vers les adhérents pour demandes d'explications (cotisation, adresses etc).

Tenue et mise à jour du listing bancaire.

Transfert des différents courriers.

Tenue des livres comptables.

### Bilan Financier ( Trésoriers / Commissaires aux comptes)

Le bilan financier présenté par la trésorière adjointe sous contrôle du trésorier et après vérification préalable des deux commissaires aux comptes établit :

#### Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2023 est de 116821,70 euros en recettes et 126347,77 euros en dépenses.

La balance est négative de : 9526,07euros.

Le solde du compte fonctionnement s'établit à 38000,30 euros au 31/12/2023.

#### Investissement.

Au 31/12/2022 : 18156 euros.

Dépenses 2023 : 10995 euros (Cimetières Beni SAF et Rio Salado). Recettes : 3000.

Au 31/12/2023 : 10161 euros.

**LE BILAN FINANCIER ET L'ETAT COMPTABLE N'APPELLENT AUCUNE REMARQUE ET SE TROUVENT ADOPTES, RECUEILLANT LE QUITUS DE L'A.G.E.**

#### Les subventions (2023) :

- Nice mairie : 3000 euros.
- Cannet mairie : 3000 euros.
- CD 13 département : 2000 euros.
- Aix en Provence mairie : 1000 euros.



**Des subventions sont en attente** et le dossier sera relancé par Norbert MUNOZ dès lors que le changement d'adresse du siège aura été enregistré auprès de la préfecture et les modifications SIRENE avalidées (fin mars).

Il s'agit : PACA 2021 (18000, BENI SAF), PACA 2021 (15000, RIO SALADO phase 2) / PACA 2020 (6503 RIO SALADO phases 3 et 4) . Il s'agit des subventions votées par la région.

## **Bilan des adhésions.**

Le nombre d'adhérents est stable.

Au 31/12/2022 : 419 adhérents, 34 nouveaux.

Au 31/12/2023 : 432 adhérents, dont 50 nouveaux, grâce au voyage qui a engendré des adhésions, que nous espérons pérennes.

Beni Safiens : 82 adhérents, merci à Norbert pour le suivi très pointu.

Toujours une dizaine d'associations.

Toujours des demandes de recherches, de photos.

Relance des anciens adhérents pour mise à jour des fichiers, assez lourds à gérer : tous les ans en octobre, nous effectuons des relances auprès des contacts n'ayant plus adhéré depuis 3 ans.

Cette année, j'ai relancé en janvier pour les adhérents de 2021, mais ce n'est pas la bonne période, au plan financier et spirituel.

Les frais postaux engagés ont cependant été déjà compensés par les renouvellements d'adhésions et les dons. D'ici un mois ou 2, les personnes n'ayant pas répondu seront rayées des fichiers. Pour info, 1/3 des personnes répondent.

## **Perspectives.**

Rechercher parmi nos familles, nos amis, nos contacts les personnes et associations prêtes à venir nous rejoindre.

Chacun de nous pourrait se fixer le défi de générer au moins une adhésion.

Nous devons maintenir l'intérêt des adhérents par nos publications régulières et le renouveau de notre site Internet.

Mise en place d'une visite virtuelle de nos cimetières.

## **Le numérique.**

Le site du CSCO est le lien entre les adhérents et le conseil d'administration du CSCO

Utilisation de <http://csc0.e-monsite.com>

## **FACEBOOK**

On constate une diminution du nombre de visiteurs sur le site depuis 2022. En 2023, la diminution continue.

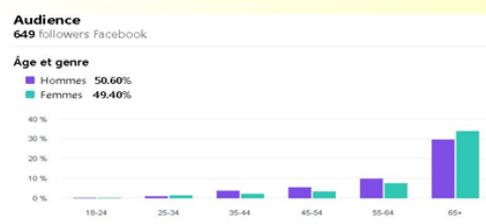
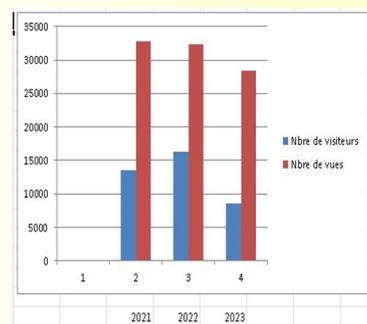
La communication par Facebook est en progression constante et semble ainsi compenser le déficit des visites sur le site.

## **DDM papier et mail**

Tirage papier : 250 exemplaires ce qui représente un budget important pour le CSCO.(498€ par envoi). Environ 200 sont envoyés et 50 gardés et distribués lors de réunions de présentation).

Envoi par mail :410.

Le prochain est prévu pour Avril/Mai 2024.



## **Bilan communication**

Ravivage de la flamme : ORAN / KEBIR / NÎMES / MARSEILLE / PARIS / LYON / DRAGUIGNAN / CAGNES.

Cimetières Français d'Algérie » Ministère de la Culture. Isabelle Duhau (178 p) en collaboration avec le CSCO .

## **Relations institutionnelles**

27 janvier 2023 : rendez-vous avec Marjorie VERLEY, rédactrice à la Sous-Direction Afrique du Nord – MAE.

1er Février 2023 : réunion avec Mme Isabelle DUHAU, Cheffe de projet au Ministère de la culture, chargée de la rédaction du rapport sur les cimetières français en Algérie dans le cadre de la déclaration d'Alger de 2022. Ce rapport a été remis, notamment, à la Présidence de la République en novembre 2023. Nombreuses informations fournies par le CSCO figurent dans ce rapport.

16 mars 2023 : réunion au Souvenir Français sur la question de la sauvegarde des cimetières français en présence de Serge Barcellini, Président du souvenir français, du Grand Rabbin de France Haïm Korchia, J-F. Vallat (MAFA), C. Ducos Ader (GRFDA), Jean-Paul Durand (ACSE) et Agnès Aziza.

26 mars 2023 : cérémonie d'hommage aux victimes du 26 mars 1962 à Alger au Mémorial du Quai Branly. Dépôt d'une gerbe au nom du CSCO.

28 mars 2023 : réunion en visioconférence avec Audrey Naftoux (rédactrice) et Maya Haif (juriste) de la Direction des Français à l'étranger (MAE).

26 novembre 2023 : cérémonies avivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe organisée par le SF. Dépôt d'une gerbe au nom du CSCO.

**LE BILAN ACTIVITES 2023 N'APPELLE AUCUNE REMARQUE ET SE TROUVE ADOPTE PAR L'A.G.E.**

## **Contact avec monsieur Andres, consul général, le 29 septembre 2023.**

Consultation afin de recueillir les suggestions concernant le nom des Cimetières à entretenir en priorité pendant 2024(Un budget annuel est alloué pour ces opérations).

On retient le nom des cimetières suivants: chrétien de mascara, Chrétien de Perrégaux, juif d'Oran, juif de Sidi bel Abbés, Juif de Mascara.

14 novembre remise des devis de ces 5 cimetières aux services concernés du consulat; choix à venir en fonction des budgets.

## **Lettre du président adressée au directeur de pompes funèbres d'Oran (PFO).**

Le président donne son accord au directeur des PFO pour réaliser un état des lieux exhaustif des travaux à effectuer à Tamazouet, sur le modèle de ce qui a été fait au carré 25.

Le financement sera à la charge intégrale des PFO, sur des fonds débloqués récemment et à son bénéfice par les autorités algériennes.

## **Point du cimetière de Beni Saf.**

Norbert MUNOZ fait une présentation sur les événements de 2023, notamment la visite de Mme DUHAU, représentante du gouvernement français, les demandes effectuées par le CSCO (rehaussement du mur du cimetière, nomination d'un gardien ...), les recommandations de la commission créée par la wilaya (éclairage, adduction d'eau...). Ces travaux sont en attente d'exécution. Il fait également état de dégradations commises, de vols et profanations.

Des tombes profanées ont été réhabilitées grâce au don de 1800 euros de Béni-Safiens et les autorités locales ont fait enlever 6 arbres déracinés dans la partie basse du cimetière. Cette partie a également été nettoyée et débroussaillée.

La ligne de compte « Beni-Saf » présente un solde positif de 1989 euros.

## Point du cimetière de Saïda.

Jean Pierre Vicente a envoyé un courrier au walli de Saïda (copie au consul) pour demander une nouvelle fois (la 4ème), le renforcement des murs du cimetière (au fond et côté sud est).

Il a reçu une réponse du consul de France à Oran qui va évaluer ce qui peut être fait durablement et, après devis, envisage de lancer des travaux dès que possible, pour la partie ne relevant pas de la compétence communale ou de la wilaya.

## Intervention de monsieur Franck Roncaglia.

Monsieur Roncaglia souhaite s'investir dans la restauration et le suivi du cimetière israélite d'Oran, éventuellement en créant sa propre association et après avoir reçu l'autorisation du consistoire.

Il est preneur de conseils de la part du CSCO, qui possède une réelle expertise.

## Prévisionnel d'activités.

### **Janvier :**

Mises à jour administratives et Bancaires.

Transfert des archives CSCO de Marseille à Aix CDHA.

### **Février :**

Conseil Administration en Visio.

Assemblée Générale Draguignan en présentiel.

### **Mars :**

Préparation demandes de subvention Collectivités Territoriales.

Commémoration 26 mars Paris.

### **Avril :**

Préparation DDM 41 : le BILAN des 20 ans.

### **Mai :**

9 Mai Ascension Nîmes.

DDM 41.

### **Juin :**

Lancement des recherches documents pour les 20 ans.

### **Aout :**

Convocation pour Festif 20 ans Nîmes.

Préparation des 20 ans.

### **Septembre :**

Les 20 ans du CSCO; Festif; ND de Santa Cruz Nîmes; chargée de Mission Marie Pierre Nourry.

### **Octobre :\***

### **Novembre:**

Préparation AG ; compta ; Bilan activités et bilans 2024.

### **Décembre :**

Assemblée Générale à reporter en février/Mars 2025.



## La parole circule.

Peu d'interventions, quelques précisions demandées sur les sujets évoqués pendant l'A.G.E.

La séance est levée à 12h00, suivie d'un apéritif servi et d'un repas pris en commun dans un restaurant de Draguignan « Asia Buffet Wok ».

Remerciements collectifs pour votre présence et votre fidélité.

Le président

Jean Jacques LION

Le secrétaire général

Philippe MENDEZ



## 26 mars 1962 rue d'ISLY à ALGER

Douze minutes d'horreur oubliées par la France. Le 26 mars 1962, huit jours après les accords d'Evian qui signent la fin de l'Algérie française, des militaires français ouvrent le feu sur des Français rassemblés pacifiquement contre le blocus du quartier de Bab-El-Oued d'Alger, en état de siège depuis trois jours. Le bilan de cet épisode sanglant ne sera jamais véritablement chiffré. Soixante-deux ans après, la mémoire de cette terrible journée reste douloureuse. C'est pour quoi le CSCO a tenu à s'associer aux différentes manifestations qui ont eu lieu en France, en déposant une gerbe à la mémoire de ceux qui sont tombés ce jour là.



La cérémonie s'est déroulée devant la stèle des Rapatriés d'Algérie, en présence du Maire de Saint-Priest Mr Gascon accompagné de deux conseillers municipaux, du représentant de la région Rhône-Alpes, de la présidente des rapatriés de Saint-Priest Mme Rocca et des deux représentants du CSCO, Mrs Gonnard Michel et Grau Jean-Paul.



## 26 mars 2024 - Le CSCO présent aux hommages parisiens aux victimes de la fusillade de la rue d'Isly à Alger

Comme chaque année, la mémoire des victimes de la tragique journée du 26 mars à Alger a été doublement honorée à Paris. L'Association des familles des Victimes du 26 mars 1962, présidée par Mme Nicole Ferrandis, après une messe célébrée dans la matinée, avait appelé à se réunir au Mémorial de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, Quai Branly. Malgré la pluie, une assistance nombreuse a répondu à cet appel, composée des familles des victimes, de représentants d'associations de rapatriés, harkis et d'anciens combattants. Dans son allocution, Mme Ferrandis a rappelé les circonstances de ce massacre et associé à cet hommage la mémoire des disparus, des harkis et des victimes de massacres dont celui du 5 juillet 1962 à Oran. Le poème de Pierre Nicole « 26 mars 1962 » a été lu par Mr. Yves Sainot, Président de l'Anfanoma Nationale.

Les premières fleurs ont été déposées par les familles des victimes, suivies par les représentants des associations, dont Gérard Jouve au nom du CSCO, qui ont déposé des gerbes. Mr. Thierry Laurent, Directeur de Cabinet de Mme Patricia Miralles, dépose une gerbe au nom du Président de la République. Puis la liste des victimes identifiées de la fusillade est lue par Mr. Sainot. Cette lecture terminée, la sonnerie aux morts retentit dans un silence poignant, l'assistance reprenant ensuite la Marseillaise et le Chant des Africains. La cérémonie se termine par le salut aux porte-drapeaux par Mme Ferrandis et diverses autorités.



De son côté, l'Association « Souvenir du 26 mars 1962 » a organisé à l'Arc de Triomphe le dépôt de quatre gerbes :

- Gerbe bleue pour les cimetières et les disparus d'Algérie,
- Gerbe blanche pour les harkis et les Français de confession musulmane,
- Gerbe rouge pour les victimes de la fusillade du 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger,
- Gerbe bleu-blanc-rouge pour les enfants victimes de la guerre d'Algérie.

Le ravivage de la Flamme, Flamme de la Nation sur la Tombe du Soldat Inconnu, a clôturé cette cérémonie avec la participation de la Musique de la Police Nationale.

G. Jouve



## Traditions

« Pour les Rameaux, notre pâtissier confectionnait des petits arbustes de papier coloré et brillant; à chaque branche se balançaient des sujets en chocolat, des sucreries, mais on n'avait le droit d'y goûter qu'après la messe des rameaux ! La vitrine de la pâtisserie devenait une merveille de couleurs, le papier de soie brillait sous les rayons du soleil et ondulait au moindre souffle d'air. »

À Perrégaux, à Pâques ma mère faisait toutes sortes de gâteaux: les pains d'huile de Perrégaux, les mantécao, les rollicos (petit gâteau au vin blanc) et la fameuse Mouna. La maison embaumait la fleur d'oranger. Ma mère louait le four du boulanger tout un après-midi et tant qu'il y avait de la pâte elle enfournait.

Le lundi de Pâques c'était l'occasion d'offrir aux voisins, amis et famille ces pâtisseries et pendant les réunions de famille chez les oncles, les après-midi se terminaient pour le concours des meilleurs cerfs-volants. Que de cris et de trépigassions.

Les traditions, c'est ce qui fait les souvenirs.

La *mouna*, ou *mona*, étant semblable à la *mona de Pascua* espagnole, il est souvent affirmé que cette pâtisserie a été amenée par les Valenciens en Oranie.



Mouna oranaise de Pâques

**ERRATA** : dans notre DDM précédent, nous avons publié cette citation qui a été attribuée par erreur à **Albert Camus**, alors que son auteur est **Hélie de Saint Marc**.

« C'est la dernière responsabilité qui nous incombe: éviter que nos enfants aient un jour les dents gâtées par les raisins verts de l'oubli. Ecrire et raconter, inlassablement, non pour juger, mais pour expliquer. Ouvrir la porte à ceux qui cherchent une trace du passé et qui refusent le silence, repiquer chaque matin le riz de nos souvenirs... Ne pas lâcher prise, jamais, pour celui qui est demeuré dans le bien et dont l'amour est resté là-bas dans une colline de l'Alma..."

**Dernière info** : 2024 sera la date anniversaire de la création du CSCO il y aura 20 ans en Septembre, nous nous retrouverons toutes et tous le 14 SEPTEMBRE 2024 sur le lieu emblématique de la mémoire ORANIENNE: **ND de Santa CRUZ -NIMES** – que vous connaissez bien.

Nous comptons sur vous et reviendrons vers vous pour que cette recollection soit une FÊTE de NOTRE COMMUNAUTE. Bien fidèlement à vous.

Jean-Jacques LION et tout le Conseil d'Administration du CSCO

- Tel 06 11 50 28 35 E-mail : [csonational@orange.fr](mailto:csonational@orange.fr) – [csoadherents2@gmail.com](mailto:csoadherents2@gmail.com)

**Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie**

Adresse postale : c/o J.J. Lion - 1324 vieille route de Grasse – 83300 Draguignan  
Email : [csoadherents2@gmail.com](mailto:csoadherents2@gmail.com) - Site : <http://cscso.e-monsite.com>

**BULLETIN D'ADHESION – ANNEE 2024**

NOM et Prénom .....

Date et Lieu de Naissance .....

Adresse .....

Tél. portable ..... E-mail .....

Nouvel abonnement  Renouvellement  cotisation € 25 (chèque)

Don  Montant

Date ..... Signature .....

### COMITE de REDACTION

Jean-Paul GRAU  
Marie Pierre NOURRY  
Nicole BOTELLA  
Gérard JOUVE

### Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie

#### SIEGE

1324 Vieille route de Grasse  
83300 Draguignan

E-mail: [csonational@orange.fr](mailto:csonational@orange.fr)  
[csoadherents2@gmail.com](mailto:csoadherents2@gmail.com)

SITE : [cscso.e-monsite.com](http://cscso.e-monsite.com)

### PERMANENCES

Aix-en-Provence	06 11 88 21 08
Draguignan	06 11 50 28 35
Lyon	06 09 77 51 52
Nice	06 68 02 41 75
Nîmes	06 09 58 30 96
Menton	06 83 04 94 04
Paris	06 16 98 70 58